

Image not found or type unknown



Désaccord sur contrat de formation

Par **pas**, le **14/05/2009** à **19:02**

Bonjour, Ma fille majeure a signé un contrat pour une formation en maréchalerie de 6 mois. Ce contrat prévoyait une pénalité de 30 % du coût total de la formation en cas de désistement après signature. A son entrée en formation elle a dû remplir 6 chèques correspondants aux 6 mois de la formation. Ayant quitté la formation avant son terme, ses chèques ont tous été encaissés. Est-ce légal ? Merci de nous répondre, parce qu'elle doit maintenant rembourser un prêt étudiant.